

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0015739

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3418 Société : 605A

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BENNANI JANAC

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661069808

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº M21-015739

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaratio

LABO BENJELLO

M BENNANI

DDN 13-07-1

2101272034

N° W1:

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 03418

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bennani Jamal

Date de naissance : 13/07/60

Adresse : 558, GGD R. La Grenade, Sidi El Hassan, Casablanca

Tél. : 0661069808

Total des frais engagés

2328,72 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. LAMTIRI MOHAMED LAILA
OPTOMÉTROLOGISTE
Bd. Moulay Driss 1er Imm. 94
Rez de Chaussée - Casablanca
Tél. : 05 22 88 08 51

Cachet du médecin :

Date de consultation : 26 JAN 2021

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 JUIN 2021 CS			250 DHS	INP : 109161917 RC Dr. LAMTIRI MOKRIM Lalla OPHTALMOLOGISTE Bd. Moulay Driss 1er Imm. 94 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES : 05 22 88 08 54

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p style="text-align: center;">  LABORATOIRE DE BIOPSY 109, Bd. Omar Al Khayyam, Casablanca Tel : 06000.503.40 Fax : 0522.39.33.65 </p>	28/01/2024	B-208	303,72 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
OPTIPIPO 87, ABOU AL ABBAS Casablanca Tél.: 0522 26 38 06	18/09/2004			Montant 09 04		12000 2500 9500 62000

Dr LAMTIRI MOKRIM Laila

الدكتورة لمطيري مكرم ليلى

SPECIALISTE
DES MALADIES ET DE LA CHIRURGIE
DES YEUX
ANGIOGRAPHIE - LASER
Ex- MAITRE ASSISTANTE
À LA FACULTÉ DE MÉDECINE
DE CASABLANCA



اختصاصية
في أمراض و جراحة العيون

العلاج بأشعة الليزر

أستاذة مساعدة سابقاً
 بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le **26 JAN 2021** الدار البيضاء، في

LABO BENJELLOUN
M BENNANI JAMAL
DDN 13-07-1960



0. déminence

Mr BENNANI Jamal

- UREE , GLYCEMIE.
- HEMOGLOBINE GLYQUE

الملحوظات التحليلات
الطبليون لابوراتواري BENJELLOUN
109, Bd. Omar Al Khayyam
Tél : 06000.508.40 - 0622.39.33.65
Fax : 0622.39.33.65
Casablanca

Dr. LAMTIRI MOKRIM Laila
OPHTHALMOLOGISTE
~~Bd. Moulay Driss 1er Imm. 94~~
Rez de Chaussee - Casablanca
Tél. : 05 22 86 08 51

Dr LAMTIRI MOKRIM Laila

الدكتورة لمطيري مكرم ليلى

SPECIALISTE
 DES MALADIES ET DE LA CHIRURGIE
 DES YEUX
 ANGIOGRAPHIE - LASER
 Ex- MAITRE ASSISTANTE
 À LA FACULTÉ DE MÉDECINE
 DE CASABLANCA



اختصاصية
 في أمراض و جراحة العيون

العلاج بأشعة الليزر

أستاذة مساعدة سابقاً
 بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le **26 JAN 2021** الدار البيضاء، في

Mr BENNANI Jamal



VERRES PROGRESSIFS+ANTIREFLETS

Oeil Droit : + 2,00 , Addition + 1,50

Oeil Gauche : + 2,25 , Addition + 1,50

PD = 59.5 mm

Dr. LAMTIRI MOKRIM Laila
OPHTHALMOLOGISTE
Bd. Moulay Idriss 1er Imm. 94
Rez de Chaussée - Casablanca
~ Tél : 05 22 86 08 51

Dr LAMTIRI MOKRIM Laila

SPECIALISTE
DES MALADIES ET DE LA CHIRURGIE
DES YEUX
ANGIOGRAPHIE - LASER
Ex- MAITRE ASSISTANTE
À LA FACULTÉ DE MÉDECINE
DE CASABLANCA

الدكتورة لمطيري مكرم ليلى

اختصاصية
في أمراض و جراحة العيون

العلاج بأشعة الليزر

أستاذة مساعدة سابقاً
بكلية الطب بالدار البيضاء



Casablanca, le **02 FEV 2021** الدار البيضاء، في

Mr BENNANI Jamal

- CORRECTOL

1 goutte, 2 fois par jour, dans les deux yeux,

Dr. LAMTIRI MOKRIM Laila
OPHTHALMOLOGISTE
Bd. Moulay Idriss 1er Imm. 94
Rez de Chaussée - Casablanca
Tél. : 05 22 86 08 51

OPTI RO

Opticien - Optométriste



DATE: 13/02/2021
FACTURE N° 2 021 017

NOM: BENNANI JAMAL
MEDECIN:

	SPH	CYL	AXE	ADD
V.L.D	+2.00			+1.50
V.L.G	+2.25			+1.50
V.P.D				
V.P.G				

DESIGNATION	PRIX
MONTURE PIERRE LOTI	1200.00
VERRES OD VARILUX TRANSITION GRIS OG VARILUX TRANSITION GRIS	2500.00 2500.00
Total H.T:	5 166.67
T.V.A	1033.33
Total T.T.C:	6 200.00

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE EN T.T.C A LA SOMME DE:
SIX MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

Mode de règlement

CHEQUE



LABORATOIRE BENJELLOUN D'ANALYSES MEDICALES

109, Boulevard Omar Al Khyam Beauséjour 20200 CASABLANCA

Tel: 05 22 39 32 84/53 - 06000 503 40 - Whatsapp Accueil 06 63 790 723

Fax: 05 22 39 33 65 www.labobenjelloun.ma

IF 51102718 - CNSS 6441662 - PATENTE 34823087 - INP 093001360 - ICE 001686316000007

FACTURE N°: 2101272034

M JAMAL BENNANI

Date: 28-01-2021



Récapitulatif des analyses

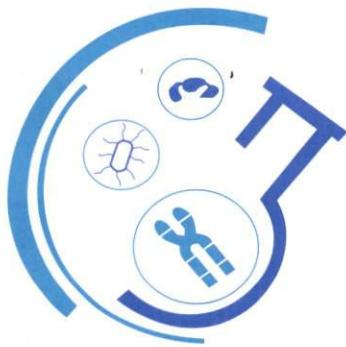
CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B5	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
9005	Forfait de prise en charge pré-analytique du patient	B13	B
PS	Prélèvement Sanguin	E25	E
	Créatinine	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Urée	B30	B

Total des B : 208

Montant total de la facture 303.72 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de trois cent trois dirhams soixante-douze centimes.

مختبر بنجلون للتحليلات الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd. Omar Al Khayam Beauséjour
Casablanca
Tél : 06000.503.40 - 0522.39.32.84/53
Fax : 0522.39.33.65



مختبر بنجلون للتحاليل الطبية

Laboratoire Benjelloun d'Analyses Médicales

Beauséjour

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Dr. Najib BENJELLOUN

Médecin Biologiste

Ancien Interne des Hôpitaux - Lyon
Maîtrise en Cytogénétique - Grenoble

DR LAILA LAMTIRI MOKRIM

Date de l'examen: 28-01-2021

M BENNANI JAMAL

Date de naissance: 13-07-1960

Dossier N° : 2101272034



BIOCHIMIE SANGUINE – BILAN GLYCEMIQUE

COBAS C311 (ROCHE) – D10 (BIORAD)

27-11-2020

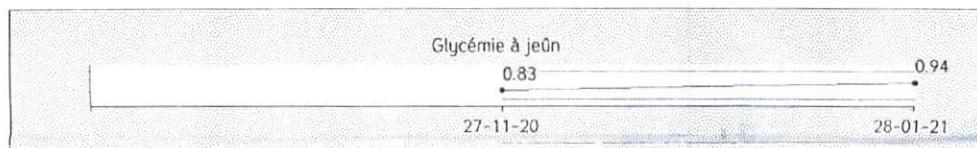
Glycémie à jeûn

(Technique enzymatique à l'hexokinase)

0,94 g/L
5,22 mmol/L

(0,70-1,10)
(3,89-6,11)

0,83



Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(Technique Immuno-turbidimétrique – Cobas C311)

5,18 %

(4,00-6,00)

Interprétation:

% HbA1c	contrôle du taux de Glucose
4-6	Intervalle non-diabétique
6,5-7	Excellent équilibre glycémique
8-9	Assez bon équilibre glycémique
9-10	Équilibre glycémique médiocre (Action corrective suggérée*)
> 10	Mauvais équilibre glycémique (Action corrective nécessaire*)

*Risque élevé de développer des complications cardiovasculaires à long terme comme des rétinopathies, néphropathies, neuropathies et cardiopathies.

Conclusion: Intervalle non-diabétique. Bilan glycémique normal.

مختبر بنجلون للتحاليل الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Boulevard Omar Al Khayam Beauséjour
Casablanca
Tél : 06 63 45 60 50 - Fax : 05 22 39 33 65
E-mail : benjelloun@labobenjelloun.ma



Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 63 45 60 50

109, Boulevard Omar Al Khayam - Beauséjour - 20200 Casablanca (en face de CAFC) - Tél: 05 22 39 32 53/84 - 06000 503 40 - Fax: 05 22 39 33 65

WhatsApp : 06 63 790 723 - benjelloun@labobenjelloun.ma - www.labobenjelloun.ma - Tramway : Ligne 2 (Arrêt Beauséjour)

CNSS : 6441662 - IF : 51102718 - PATENTE : 34823087 - ICE : 001686316000007 - INP : 93001360



مختبر بنجلون للتحاليل الطبية

Laboratoire Benjelloun d'Analyses Médicales

Beauséjour

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Dr. Najib BENJELLOUN

Médecin Biologiste

Ancien Interne des Hôpitaux - Lyon
Maîtrise en Cytogénétique - Grenoble

M BENNANI JAMAL

Date de naissance: 13-07-1960

Dossier N° : 2101272034



DR LAILA LAMTIRI MOKRIM

Date de l'examen: 28-01-2021

BIOCHIMIE SANGUINE – BILAN RENAL

COBAS C311 (ROCHE)

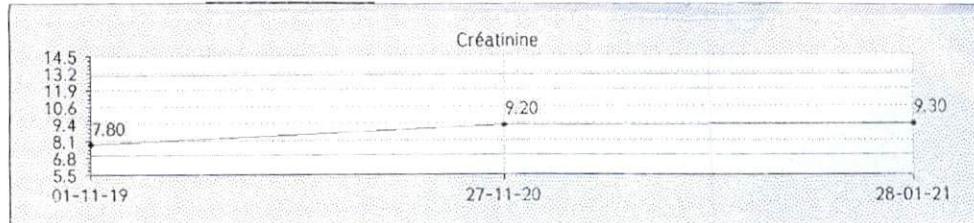
27-11-2020

Urée 0,41 g/L (0,10–0,50) 0,24
(Technique enzymatique à l'uréase UV) 6,83 mmol/L (1,67–8,33)

27-11-2020

Créatinine 9,30 mg/L (7,00–13,00) 9,20
(Technique cinétique – Jaffé) 82,3 µmol/L (62,0–115,1)

Conclusion: Fonction rénale normale



مختبر بنجلون للتحاليل الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Boulevard Omar Al Khayam - Beauséjour
Casablanca
Tél.: 06 63 45 60 50 - Fax: 06 22 39 33 65
Fax: 06 22 39 33 66



Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 63 45 60 50

109, Boulevard Omar Al Khayam - Beauséjour - 20200 Casablanca (en face de CAFC) - Tél.: 06 22 39 32 53/84 - 06000 503 40 - Fax : 06 22 39 33 65

WhatsApp : 06 63 790 723 - benjelloun@labobenjelloun.ma - www.labobenjelloun.ma - Tramway : Ligne 2 (Arrêt Beauséjour)

CNSS : 6441662 - IF : 51102718 - PATENTE : 34823087 - ICE : 001686316000007 - INP : 93001360